5e ÉDITION DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE (TRANSLOG AFRICA)

Ouagadougou, 20-22 octobre 2026

EXPOSE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

Thème

LA DIGITALISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES

Par:

NOLGA FERNAND DOUGLAS

Directeur de la Facilitation des Échanges et de l'Observatoire des Transports

Symposium organisé par le Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

QUESTION CENTRALE

- **Comment la digitalisation peut-elle fluidifier, tracker et sécuriser les flux de marchandises dans les chaînes logistiques africaines ?**

PLAN

INTRODUCTION

I- DIAGNOSTIC DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE EN AFRIQUE

II- LES ENJEUX DE LA DIGITALISATION

III- LES BÉNÉFICIAIRES DE LA DIGITALISATION

IV- DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR PARVENIR À LA DIGITALISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

V- EXPÉRIENCE DU CAMEROUN POUR LA DIGITALISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

- **V.1- Cadres juridique et institutionnel mis en place**
- **V.2- Cadre opérationnel de la digitalisation**

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

- Le CNCC a été créé le **21 février 1975** par Décret Présidentiel en tant qu'**Établissement Public Administratif**, puis transformé en **Société à capital public** par Décret du Chef de l'État camerounais depuis le **16 juillet 2025**.
- C'est l'équivalent du **CBC** au Cameroun, avec les mêmes missions et le même positionnement institutionnel, qui font de lui le **représentant légal et institutionnel des intérêts des chargeurs** dans toute la chaîne de transport, en vue de contribuer à la promotion du commerce extérieur et à la compétitivité de la chaîne logistique.
- Dans un contexte où la compétitivité d'une économie se joue de plus en plus sur la fluidité de ses échanges, la **digitalisation des chaînes logistiques** s'impose comme un **levier majeur de modernisation, de performance et d'attractivité** pour le continent africain.
- Nous présenterons successivement le diagnostic de la chaîne logistique en Afrique, les enjeux et les bénéficiaires de la digitalisation, les défis à relever, puis l'expérience du Cameroun, avant de formuler quelques recommandations.

I- DIAGNOSTIC DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE EN AFRIQUE (ÉTAT DES LIEUX)

La chaîne logistique en Afrique rencontre beaucoup d'obstacles, marqués par :

- De très nombreuses **formalités physiques, administratives et douanières** à accomplir lors du passage des marchandises à travers les frontières (***trop de documents demandés***) ;
- La subsistance de **procédures archaïques** à l'importation, à l'exportation et au transport des marchandises (***processus répétitifs et improductifs dans les systèmes de dédouanement***) ;
- Des **exigences superflues et excessives**, des étapes et des **contrôles physiques redondants**, occasionnant diverses tracasseries sur les flux commerciaux (***plusieurs contrôles inutiles***) ;
- Ces pesanteurs causent des **retards importants** dans les transactions et induisent des **coûts logistiques supplémentaires**, entraînant le ralentissement de l'activité économique et la dégradation du climat des affaires.

Dans ce contexte, le besoin de digitalisation se fait grandement ressentir en vue de favoriser la fluidité des opérations.

II- ENJEUX DE LA DIGITALISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE EN AFRIQUE (1/2)

Définition

La digitalisation de la chaîne logistique consiste à **remplacer les pratiques archaïques dans les procédures par des technologies numériques** pour optimiser les coûts et délais dans la circulation de la marchandise.

Avantages attendus

- **Réduction des délais et des coûts** des transactions commerciales grâce à l'utilisation des solutions informatiques ;
- **Fluidité des opérations de passage des marchandises aux frontières**, notamment les procédures d'importation et d'exportation, les formalités de transport et les transactions financières ;
- **Réduction des contraintes** rencontrées dans la chaîne logistique, notamment celles liées aux procédures manuelles, aux comportements des acteurs et aux infrastructures de transport ;

II- ENJEUX DE LA DIGITALISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE EN AFRIQUE (2/2)

- Renforcement de l'**efficacité**, de la **compétitivité** et de l'**attractivité** des ports, des corridors de transit et des plateformes logistiques ;
- Amélioration de l'**environnement des affaires** dans le pays ;
- **Traçabilité des marchandises et sécurisation des flux**, grâce au suivi en temps réel des opérations ;
- **Meilleure coordination** entre les acteurs de la chaîne logistique (administrations, ports, transporteurs, chargeurs).

III- LES BÉNÉFICIAIRES DE LA DIGITALISATION

La digitalisation de la chaîne logistique bénéficie **à la fois aux gouvernements et à la communauté des affaires**.

Pour les pouvoirs publics

- Elle **renforce le contrôle de la conformité commerciale** en sécurisant plus efficacement les **recettes de l'État** ;
- Elle **accélère le développement économique** et **attire les investissements directs étrangers**.

Pour les opérateurs économiques

- **Réduction des coûts et des délais** de passage ;
- **Dédouanement et mainlevée rapides** des marchandises ;
- **Prévisibilité** des interventions officielles et exercice des activités économiques dans un **climat favorable aux affaires**.

IV- DÉFIS À RELEVER POUR PARVENIR À LA DIGITALISATION

- La **volonté politique**, matérialisée par un **cadre juridique** approprié imposant la modernisation des pratiques par la digitalisation ;
- Un **cadre institutionnel** et l'**engagement des parties prenantes** ;
- La mobilisation de **ressources financières** importantes (investissements en infrastructures numériques et informatiques) ;
- La **conduite du changement** : sensibilisation et formation des acteurs à la maîtrise des solutions numériques ;
- Des **infrastructures numériques fiables** : connectivité haut débit, hébergement des données, interconnexion des ports, des frontières et des corridors ;
- L'**interopérabilité** des systèmes d'information (guichets uniques, systèmes douaniers, systèmes portuaires, opérateurs privés) ;
- Le **partage sécurisé des données** entre acteurs, dans le respect de la protection des données et de la cybersécurité.

V.1- CADRES JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA DIGITALISATION AU CAMEROUN

Textes législatifs et réglementaires

- la **Loi n°2016/004 du 18 avril 2016** régissant le commerce extérieur au Cameroun et le **Décret n°2017/6523/PM du 07 juin 2017** fixant ses modalités d'application ;
- la **Loi n°2010/021 du 21 décembre 2010** régissant le commerce électronique au Cameroun ;
- le **Décret n°2017/6525/PM du 07 juin 2017**, modifiant et complétant certaines dispositions du décret fixant les modalités d'exploitation de la plateforme électronique des opérations du commerce extérieur.

Ces textes clarifient plusieurs procédures du commerce extérieur et leurs coûts, ainsi que les mécanismes de leur implémentation.

Cadre institutionnel

- Le **COPIL/DEMAT** (Comité National de Pilotage du projet de dématérialisation des procédures du commerce extérieur) et le **CONAFE** (Comité National de Facilitation des Échanges) coordonnent et pilotent la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges et de digitalisation de la chaîne logistique.

V.2- CADRE OPÉRATIONNEL DE LA DIGITALISATION (1/2)

Le Cameroun a mis en place d'importants outils et dispositifs visant à faciliter les échanges commerciaux et à digitaliser sa chaîne logistique, au rang desquels :

- **Le Guichet unique du commerce extérieur (e-GUCE)** : plateforme électronique nationale dédiée aux opérations du commerce extérieur, qui permet des progrès significatifs dans la dématérialisation des procédures à l'import, à l'export et pour les marchandises en transit dans les ports du Cameroun ;
- **Le système d'information douanier CAMCIS**, couplé au système de suivi des marchandises en transit par géolocalisation (**Nexus+**) : outils développés par la Douane camerounaise, qui permettent l'implémentation numérique totale des opérations douanières, des administrations et des autres intervenants de la chaîne logistique ;
- **Le portail « Cameroon Trade Hub »** : lancé par le CNCC en 2017, il donne aux opérateurs et investisseurs, nationaux et internationaux, un accès en temps réel aux informations sur les procédures d'exportation, d'importation et de transit des marchandises.

V.2- CADRE OPÉRATIONNEL DE LA DIGITALISATION (2/2)

- **Les systèmes d'information portuaires** : mis en place par les principaux ports du Cameroun, ce sont des plateformes numériques qui centralisent et facilitent les échanges entre les acteurs opérationnels et les usagers de la place portuaire. Elles permettent de suivre et de coordonner : les escales des navires, les mouvements des marchandises et des conteneurs, les formalités d'enlèvement et de livraison, l'accès des marchandises et des personnes, ainsi que les échanges de données entre les ports, les concessionnaires, la Douane et les opérateurs autorisés ;

- **Le guichet unique maritime (en perspective)** : prescription obligatoire de la Convention FAL de l'OMI pour le transfert électronique de données entre les ports et les navires. Tous les États membres de l'OMI doivent mettre en place un portail numérique d'échange avec les navires, afin d'**harmoniser les normes** applicables aux ports et de **simplifier les prescriptions documentaires**, pour améliorer la fluidité et la célérité du transit des navires dans les ports.

V.2- RÉSULTATS OBSERVÉS ET RÔLE DU CNCC DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

Des résultats mesurables (évaluation de l'INS, grâce au GUCE)

- Délai de dédouanement des véhicules : ***de plus de 7 jours à 48 heures*** ;
- Liquidation des déclarations en douane : ***d'environ 6 jours à moins de 3 heures*** ;
- Chargement du manifeste : ***de 7 jours à moins d'une minute***.

Le triple rôle du CNCC dans cet écosystème

- **Information**, à travers le portail Cameroon Trade Hub ;
- **Observation et mesure des indicateurs de performance**, à travers son Observatoire des Transports et ses publications statistiques, qui permettent de suivre la performance des acteurs et de la chaîne logistique ;
- **Défense des intérêts des chargeurs**, pour faciliter l'adoption des outils numériques et faire remonter les difficultés rencontrées.

PERSPECTIVES : INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET CONDITIONS DE DÉPLOIEMENT

Innovations à explorer

- **L'intelligence artificielle et l'analyse prédictive des données**, pour anticiper les congestions et optimiser les opérations portuaires et de transport ;
- **La blockchain et les documents électroniques** (connaissement, certificats), pour sécuriser et accélérer les échanges documentaires.

Conditions de déploiement

- Un **cadre juridique** reconnaissant la valeur des documents et signatures électroniques ;
- L'**interopérabilité** des plateformes et le **partage sécurisé des données** ;
- Le développement des **compétences numériques** des acteurs publics et privés ;
- L'**expérimentation** de ces technologies à travers des **projets pilotes**.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En définitive, la digitalisation de la chaîne logistique est **une étape incontournable dans le processus de facilitation des échanges en Afrique**. Au Cameroun, elle a permis de moderniser progressivement les pratiques et de réduire les coûts et délais de passage des marchandises grâce aux outils numériques.

Recommandations

- **Accélérer** la digitalisation des chaînes logistiques et saisir les opportunités qui en découlent ;
- **Adopter des cadres juridiques** reconnaissant les documents et signatures électroniques, et **harmoniser les réglementations** au niveau régional (CEMAC, CEEAC, ZLECAf) ;
- Promouvoir l'**interopérabilité** des plateformes et le partage sécurisé des données entre ports, douanes, corridors et opérateurs privés ;
- **Investir dans les compétences numériques** des acteurs publics et privés ;
- Encourager l'**expérimentation de l'IA et de la blockchain** par des projets pilotes ;
- **Solliciter l'appui des bailleurs de fonds** (Banque mondiale, BAD, UE), dont les programmes visent des projets à fort impact économique.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

f.nolga@cncc-cm.org

+237 670 18 05 49

Centre des Affaires maritimes, Bonanjo, Douala, Cameroun